Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf

Procès-verbal de la séance extraordinaire dûment convoquée du Conseil de cette Municipalité, tenue au centre communautaire le 7 mai 2019 à 18h30, à laquelle sont présents:

Son Honneur madame le maire	Andrée St-Laurent
Madame la conseillère	Danielle Ouellet
Messieurs les conseillers	Denis Bouchard
	Alain Lavoie
	Jacquelin Goyette
	Patrick Delisle

formant quorum.

Madame Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

Était absent : M. Jason Gauvin-Landry

La directrice générale adjointe donne lecture de l'avis de convocation lequel a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du Conseil le 1er mai 2019. Tel qu'il appert dans cet avis de convocation, la présente séance a pour but la prise en considération du sujet ci-dessous :

1. Embauche d'un manoeuvre

2019-05-81 **Embauche d'un manoeuvre**

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à la majorité des membres présents

Mme Danielle Ouellet s'abstient de voter.

D'embaucher Mme Amélie Borgia à titre de manoeuvre à raison de 35 heures par semaine au taux horaire de 18,00 $ et ce, pour une période d'environ 30 semaines.

Cette embauche est effective en date de la présente et est sujette à une période de probation de 1 mois. Au besoin, la directrice générale approuvera du temps additionnel au même taux horaire.

Adoptée

Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Alain Lavoie de lever la présente séance. La séance est levée par madame le maire à 6h45.

Andrée St-Laurent, maire

Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe